

**VENTE D'UNE TOUR DE CHRONOMETRAGE
À REGNIOWEZ (08)**

CAHIER DES CHARGES DE CESSION

Remise des offres d'achat

A l'adresse suivante :

**Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes
Direction des Affaires Juridiques et de l'Évaluation
Service de la Commande Publique
Hôtel du Département
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX**



1 - PRESENTATION DU BIEN

Le Département des Ardennes vend une tour de chronométrage située sur le site de l'ancien aérodrome de l'OTAN à REGNIOWEZ (08).

Caractéristiques techniques :

- bâtiment modulaire installé par la société COUGNAUD en 2015 constitué de modules en R+1 d'une surface de 38 m² (L6,36m x l5,99m) et d'une terrasse panoramique en R+2 desservie par des escaliers ;
- hauteur : 7,94 mètres (hors gardes corps)
- bâtiment équipé d'une VMC simple flux, d'un chauffage/climatisation avec une pompe à chaleur ;
- huisseries PVC avec double vitrage.

Bâtiment en bon état

2 - CONDITIONS ET MODALITES DE LA VENTE

- Prix de vente proposé (négociable) : 35 000 €
- Ensemble des opérations de démontage et de transport aux frais de l'acquéreur et sous sa seule responsabilité. Le bien vendu sera retiré après constatation par le payeur départemental du paiement du prix. Le retrait du bien vendu devra intervenir dans un délai maximal de deux mois suivant le paiement du prix.
- La décision de vente relèvera de la Commission Permanente du Conseil départemental qui retiendra l'offre de prix la plus avantageuse économiquement, sous réserve des attestations bancaires. Une convention sera établie entre le Département et l'acquéreur précisant les modalités de reprise du bien avec notamment la réalisation d'un état des lieux avant et après l'opération de démontage et de retrait du bien.
- Le Département se réserve la possibilité d'interrompre à tout moment la procédure de vente et de ne pas donner suite aux offres reçues, sans être tenu à aucune indemnisation.

3 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES

3-1 Tout candidat à l'acquisition du bien devra transmettre au Département un dossier contenant obligatoirement :

- l'offre d'achat, annexée au présent cahier des charges, précisant notamment :
 - les nom et prénom de la personne physique se portant acquéreur du bien ou s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination sociale, sa forme juridique, le nom du dirigeant habilité à prendre l'engagement d'acquérir,
 - le prix proposé,
- une attestation bancaire justifiant de la capacité financière du candidat à verser le prix proposé,
- un extrait Kbis, s'il s'agit d'une société.

3-2 Les dossiers seront à faire parvenir au Département par **lettre recommandée avec accusé de réception** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes
Direction des Affaires Juridiques et de l'Évaluation
Service de la Commande Publique
Hôtel du Département – CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Pour tout renseignement complémentaire et toute visite du bien, les demandes sont à adresser à : operations-foncieres-immobilieres@cd08.fr

Tél : 03.24.58.48.85 ou 03.24.52.48.01